



# Communauté de Communes de L'Arc Mosellan

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Service public de collecte et de traitement des déchets ménagers  
Modifications des horaires de déchèteries – Horaires d'hiver -

Conformément au calendrier établi, les déchèteries communautaires d'ABONCOURT, GUENANGE et KOENIGSMACKER appliquent les horaires d'ouverture de la période hivernale entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars.

A partir du jeudi 02 novembre 2017, nos agents de déchèteries vous accueilleront aux horaires suivants :

- **Déchèterie d'ABONCOURT (sur la RD 55)**  
Du lundi au vendredi de 8h à 17h.  
Le samedi de 8h à 13h.
- **Déchèterie de GUENANGE (bld de la Tournaille)**  
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h.  
Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
- **Déchèterie de KOENIGSMACKER (rue de la Gare)**  
Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h.  
Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Nous vous rappelons que les déchèteries sont exclusivement accessibles aux particuliers.

### Une question ? Un doute ?



Retrouvez toutes les informations sur les jours d'ouverture, les types de déchets acceptés ainsi que les conditions d'accès aux déchèteries sur le règlement complet sur notre site internet [www.arcmosellan.net](http://www.arcmosellan.net) ou  
Contactez le Service Prévention et Gestion des Déchets  
03 82 83 52 37 / [dechets@arcmosellan.fr](mailto:dechets@arcmosellan.fr)

Créée en 2003, la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM) est un regroupement de 26 communes qui compte 33557 habitants. Elle permet de « faire à plusieurs » ce que les communes ne peuvent plus faire toutes seules.

50 Délégués Communautaires travaillent chaque jour pour mettre en œuvre les compétences de la Communauté de Communes. Une équipe administrative et technique les appuie au quotidien pour faire vivre l'intercommunalité : se rassembler pour unir ses forces, c'est naturel et humain.

L'Arc Mosellan s'efforce de répondre aux attentes et exigences croissantes de la population, comme aux enjeux de notre époque : développement économique, équilibre entre les territoires, gestion des déchets ménagers, haut-débit... De plus, elle accompagne les communes dans leurs projets afin de leur apporter des services au meilleur rapport qualité – prix – efficacité.

Vaste programme pour notre structure qui s'engage ainsi dans un projet de territoire cohérent.

### Contact presse :

Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

Magali MANDER – Technicienne Environnement – [dechets@arcmosellan.fr](mailto:dechets@arcmosellan.fr)

8, rue du Moulin – 57920 BUDING – Tél 03 82 83 52 37 – [www.arcmosellan.net](http://www.arcmosellan.net)